



Charte des parents

Article 1. Lors des rencontres, comme mon enfant, j'ai un comportement respectueux envers tous.

Article 2. Je respecte les choix sportifs des animateurs encadrants ainsi que les décisions des officiels (jeunes ou adultes).

Article 3. J'apprends à mon enfant à pratiquer son activité pour le plaisir mais avec sérieux.

Article 4. Je m'assure que mon enfant est en bonne santé et qu'il ait une tenue sportive adaptée.

Article 5.

Le jeu primant sur l'enjeu, j'aide mon enfant à vivre ses émotions, à accepter autant les défaites que les victoires.

